

## SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

### *Avis d'Appel d'Offres International Ouvert (AOIO)*

AGENCE DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES DES EQUIPEMENTS ET DE LA  
MAINTENANCE

Objet : Construction du Centre National Hospitalier et Universitaire de psychiatrie  
(CNHUP) à Allada

Référence SIGMAP : T\_PCRCHUDHZ\_88163

Avis n° : 005/ MS/AISEM/PRMP/SP DU 30 JUIL 2024

Identification de la procédure : Appel d'Offres International Ouvert (AOIO)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence des Infrastructures Sanitaires des Equipements et de la Maintenance (AISEM) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 08 Mai 2024 (Version N°1).
2. L'Agence des Infrastructures Sanitaires des Equipements et de la Maintenance (AISEM) du Ministère de la Santé (MS) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds d'un financement mixte, afin de financer les travaux de Construction du Centre National Hospitalier et Universitaire de Psychiatrie (CNHUP) à Allada, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de construction du Centre National Hospitalier Universitaire Psychiatrique à Allada.
3. L'Agence des Infrastructures Sanitaires des Equipements et de la Maintenance (AISEM) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Construction du Centre National Hospitalier et Universitaire de psychiatrie (CNHUP) à Allada réparti en lot unique. Des variantes ne pourront être prises en considération.
4. Les exigences en matière de qualification sont :
  - a. **Pour les anciennes entreprises**
    - **Capacité technique et expériences :**
      - Être une entreprise exerçant dans le domaine des BTP ou du génie civil, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
      - Disposer de moyens matériels nécessaires pour l'exécution des travaux dont le détail est indiqué au point 6 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;
      - Disposer de moyens humains nécessaires pour l'exécution des travaux dont le détail est indiqué au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;

**BON A LANCER**

- Avoir exécuté au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020 ; 2021 ; 2022 et 2023) ainsi que l'année en cours, au moins d'un (01) marché similaire de montant hors taxes au moins égal à cinq milliard neuf cent trente-deux millions deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (5 932 203 390) FCFA justifié par la copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution ou du procès-verbal de réception accompagné du contrat (page de garde jusqu'à la page de signature) ; ces références en travaux doivent être en tant qu'entrepreneur principal ou en groupement et le maître d'ouvrage doit être une structure de l'Etat ou privée régulièrement installée et agréée par l'Etat ;

**NB : On entend par marché similaire, les marchés de génie civil/BTP (construction ou réfection de bâtiment) et de montant égal à celui fixé ci-dessus.**

**- Capacité financière :**

- avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des activités de travaux de montant égal à cinq milliard neuf cent trente-deux millions deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (5 932 203 390) FCFA justifié par les états financiers des trois dernières années (2021 ; 2022 et 2023) présentés dans les formes prescrites dans le point 1 de l'annexe A-3-2 ;

et

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de six cent cinquante-neuf millions cent trente-trois mille sept cent dix (659 133 710) FCFA HT justifiés par une attestation d'une banque agréée installée en République du Bénin ;

**b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence**

**- Exigences techniques :**

- Être une entreprise exerçant dans le domaine des BTP ou du génie civil, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer de moyens matériels nécessaires pour l'exécution des travaux dont le détail est indiqué au point 6 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;
- Disposer de moyens humains nécessaires pour l'exécution des travaux dont le détail est indiqué au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.
- Disposer d'un (01) personnel d'encadrement
  - un personnel d'encadrement, ingénieur en Génie Civil (BAC +5) ou équivalent avec 05 années d'expériences professionnelles, ayant participé à l'exécution d'un (01) marché similaire (construction ou réfection de bâtiment) de montant Hors Taxes au moins égal à cinq milliard neuf cent trente-deux millions deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (5 932 203 390) FCFA au cours des cinq (05) dernières années (2019 à 2023) ainsi que l'année en cours, justifié par le diplôme en copie légalisée, le CV signé et l'attestation de travail en copie légalisée. ;

**BON A LANCER**

- **Exigences financières :**

- Produire le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et les états financiers des années d'existence présentés dans les formes prescrites dans le point 1 de l'annexe A-3-2 ;
- Produire l'assurance des risques professionnels à hauteur de six milliard cinq cent vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (6 525 423 729) FCFA ;  
et
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de six cent cinquante-neuf millions cent trente-trois mille sept cent dix (659 133 710) FCFA HT justifiés par une attestation d'une banque agréée installée en République du Bénin.

5. Le délai d'exécution des travaux de dix-huit (18) mois. Toutefois des délais compris entre 18 mois et 24 mois seront acceptables et feront l'objet d'ajustement aux fins d'évaluation.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence des Infrastructures Sanitaire, des Equipements et de la Maintenance (AISEM) ; Email : [bhodonou@gouv.bj](mailto:bhodonou@gouv.bj) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics de l'Agence des Infrastructures Sanitaires, des Equipements et de la Maintenance sis dans l'enceinte du Ministère de la Santé, bâtiment de l'ancienne DIEM, au premier étage dudit bâtiment, Quartier Donatin Akpakpa 01 BP 882 Cotonou République du Bénin, Téléphones : (229) 21 33 21 78 / 53 00 95 89 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minutes à 17 heures 30 minutes (heure locale, GMT+1), du lundi au vendredi (heure locale, GMT+1).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du mercredi 31 juillet 2024..... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'Agence des Infrastructures Sanitaires, des Equipements et de la Maintenance sis dans l'enceinte du Ministère de la Santé, bâtiment de l'ancienne DIEM, au premier étage dudit bâtiment, Quartier Donatin Akpakpa 01 BP 882 Cotonou République du Bénin, Téléphones : (229) 21 33 21 78 / 53 00 95 89. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par messagerie. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale ou par acheminement à domicile localement ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

**BON A LANCER**

Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

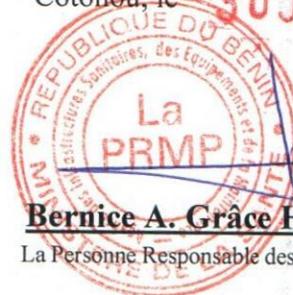
9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence des Infrastructures Sanitaires, des Equipements et de la Maintenance sis dans l'enceinte du Ministère de la Santé, bâtiment de l'ancienne DIEM, au premier étage dudit bâtiment, Quartier Donatin Akpakpa 01 BP 882 Cotonou République du Bénin* au plus tard le Mardi 06 septembre 2024 à 10 heures, (Heure locale GMT + 1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après Salle de Réunion de l'Agence des Infrastructures Sanitaires, des Equipements et de la Maintenance sis dans l'enceinte du Ministère de la Santé, bâtiment de l'ancienne DIEM, au premier étage dudit bâtiment, Quartier Donatin Akpakpa 01 BP 882 Cotonou République du Bénin le vendredi 06 septembre 2024 à 10 heures 30 minutes, (heure locale GMT + 1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de cinquante-neuf millions trois cent vingt-deux mille trente-quatre (59 322 034) F CFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent-vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 30 JUIL 2024



**Bernice A. Grâce HODONOU**  
La Personne Responsable des Marchés Publics

**BON A LANCER**